

Monsieur Philippe LAMOUREUX  
INPES  
42 boulevard de la Libération  
93203 SAINT DENIS CEDEX

Paris, le 29 janvier 2008

Objet : La santé de l'homme n° 391 : périnatalité et parentalité

Monsieur le Directeur général,

Nous vous remercions de nous avoir fait parvenir le numéro 391 de la revue « La santé de l'homme » consacré à la périnatalité et à la parentalité. Nous avons lu avec beaucoup d'intérêt les 13 articles et les 37 pages où se sont exprimés certes avec pertinence des néonatalogues, des sages-femmes, des pédopsychiatres mais aussi des médecins de santé publique, des kinésithérapeutes, des sociologues, des anthropologues, des neuro-comportementalistes, des consultant en lactation, des cadres supérieurs de santé....

Il nous a paru cependant pour le moins surprenant que vous n'avez pas demandé au moins à un gynécologue-obstétricien son avis sur la périnatalité !

Nous sommes pourtant présents 24h/24 365 jours par an dans les hôpitaux et les cliniques pour aider les femmes qui accouchent et assurer la sécurité de la naissance. C'est nous qui accueillons les couples en désir d'enfant et qui réalisons les PMA. C'est nous qui assumons les cas difficiles du diagnostic prénatal et des grossesses pathologiques de plus en plus fréquentes avec l'âge croissant des parturientes.

A ce titre, il eût été logique que nous puissions faire part de nos opinions sur la périnatalité et la parentalité, choses qui ne nous sont pas étrangères.

Nous espérons donc qu'un jour l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé que vous dirigez voudra bien considérer que les 5000 gynécologues-obstétriciens français jouent un rôle dans la prévention et l'éducation pour la santé des femmes de France, au moins en ce qui concerne la santé de la reproduction.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Directeur général, à notre haute considération.



Pr Jacques LANSAC  
Président



Pr Emile DARAI  
Secrétaire général



Pr Dominique LUTON  
Secrétaire général